



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 128725

## Texte de la question

Mme Monique Iborra attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les inquiétudes de la part d'associations oeuvrant dans le domaine de l'autisme. Toujours dans l'attente de la mise en oeuvre de mesures annoncées dans le plan autisme, elles s'interrogent sur les moyens qui leur sont alloués. Les parents et familles d'autistes sont toujours dans l'attente de structures et de services nécessaires à l'encadrement de leurs enfants, tant en termes d'outils de communication, qu'en termes d'outils de socialisation indispensables au développement de leur autonomie. De la séparation entre le sanitaire et le médico-social à l'éducatif et à la scolarisation, les empêchements sont nombreux à commencer par l'absence de travail interministériel pour l'intégration en milieu scolaire. Les revendications d'associations pour la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire, d'études épidémiologique et économique de l'autisme, d'assises nationales notamment sont restées sans suite. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour répondre aux demandes des familles.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Monique Iborra](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128725

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2012, page 1505

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)